Leçon de choses

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 14

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LEÇON DE CHOSES

L'écrevisse.

1° *Description.* — Le corps de l'écrevisse est composé d'une vingtaine d'anneaux articulés les uns à la suite des autres. Il se divise naturellement en deux parties : a) *La partie antérieure ou céphalothorax* composée de la *tête* et de la *poitrine* séparées par le *sillon cervical ;* b) *La partie postérieure*, plus étroite, comprenant *l'abdomen* et *la queue*. L'ensemble du corps de l'animal est renfermé dans une enveloppe solide, flexible seulement en certains points, une sorte de bouclier qu'on nomme la *carapace*. Cette dernière est composée d'une membrane appelée *chitine* et de *chaux*. La couleur est un mélange de bleu et de rouge formant un vert sombre. Par la chaleur, le principe colorant bleu est dissous, et l'animal apparaît d'un rouge vif.

La bouche de l'écrevisse est entourée d'un formidable appareil de mastication comprenant : *a)* une paire de puissantes *mandibules* bordant latéralement la bouche ; *b)* deux *paires de mâchoires* parallèles à la longueur du corps ; *c)* trois *paires de pattes mâchoires* situées sur les deux côtés et en dehors des mâchoires proprement dites. Tout cet appareil est destiné à déchirer, à couper les aliments, mais ceux-ci ne seront broyés complètement que dans l'estomac, par un assemblage de pièces encroûtées de *calcaire* formant ce qu'on appelle le *moulin gastrique*.

Les *yeux*, *à facettes*, sont situés de chaque côté du *rostre*, pointe épineuse qui termine la carapace ; ils sont articulés, extrêmement mobiles et supportés par un *pied ou pédoncule*.

Le sens *du toucher* s'exerce surtout par les deux *grandes antennes*, tandis que l'appareil de l'*ouïe* est logé à la base des petites antennes ou *antennules*.

Au thorac se rattachent cinq paires de *pattes*. La première paire est celle des *pattes ravisseuses* ou *pinces* qui se terminent par deux griffes redoutables. L'écrevisse s'en sert pour arrêter et porter sa proie à la bouche, ou encore, comme moyen de défense. Les quatre autres paires sont les *pattes ambulatoires*, au moyen desquelles l'animal marche au fond de l'eau, soit en avançant, soit en reculant (on a cru pendant longtemps qu'il marchait toujours en arrière).

L'écrevisse nage toujours à reculons au moyen de quatre paires de pattes *natatoires*, situées sous l'abdomen, et de sa queue qui est très mobile et élargie en forme d'évantail.

Pendant le courant de l'été, on remarque ordinairement chez cet animal deux masses calcaires situées l'une à droile, l'autre à gauche de l'estomac dans lequel elles sont incrustées. Ces masses qu'on appelle vulgairement *yeux d'écrevisse* se fondent au moment de la mue et fournissent probablement une partie du calcaire nécessaire à la formation de la nouvelle carapace.

Voici un tableau synoptique qui aidera à comprendre la description assez compliquée de l'écrevisse, et qui pourra servir en même temps de résumé :

Partie antérieure ou céphalo-thorax	tête	appareil de la mastication	1° Une paire de puissantes mandibules bordant latéralement la bouche ; 2° Deux paires de mâchoires parallèles à la longueur du corps ; 3° Trois paires de pattes-mâchoires, en dehors, sur les deux côtés des mâchoires proprement dites.
		appareil de la vision	Yeux à facettes, articulés, très mobiles, supportés par un pied ou pédoncule.
		organes du tact	Deux grandes antennes.
		organe de l'ouïe	Logé à la base des deux antennules ou petites antennes.
	poitrine		Une paire de pattes ravisseuses ou pinces terminées par des griffes redoutables. Quatre paires de pattes ambulatoires pour la marche, soit en avant, soit en arrière.
Partie postérieure	abdomen		Six articles ou anneaux. En-dessous de l'abdomen, quatre paires de pattes natatoires, très petites, pour la nage, qui se fait à reculons.
	queue :		forme d'éventail.

2° *Habitat.* — L'écrevisse est répandue dans presque toute l'Europe. Dans l'Amérique du Nord, on en rencontre aussi plusieurs espèces différentes de celles de l'ancien monde. Elle aime les eaux courantes et peu profondes qui serpentent dans les prairies, où les bas-fonds sont multipliés et dont les crues ont raviné les rives. Pendant le jour, elle établit son domicile sous les pierres, dans les anfractuosités, dans les trous qu'elle creuse sous la berge des ruisseaux. Ce n'est que la nuit, qu'elle quitte sa cachette pour se mettre en quête de nourriture.

3° *Reproduction-accroissement.* — Chaque femelle pond de 100 à 200 œufs qui restent attachés aux pattes natatoires par une matière gluante. Les jeunes écrevisses, écloses en mai ou en juin, quittent leur mère sitôt qu'elles sont assez vigoureuses pour chercher elles-mêmes leur nourriture. Pendant le cours de la 1re année, elles changent 2 ou 3 fois de peau. Cette même transformation a lieu 5 fois la deuxième année et 2 fois pendant la troisième. Plus tard, la femelle muera une fois par année et le mâle 2 fois. Au moment de la mue, il arrive souvent que l'animal, faisant de violents efforts pour se débarrasser de son ancienne livrée, perd l'un ou l'autre de ses membres ; mais ceux-ci repoussent facilement. Le corps de l'écrevisse ne s'accroît que pendant le temps très court qui s'écoule entre le moment où elle a pu se débarrasser de son ancienne carapace, et celui où la nouvelle est complètement formée.

4° *Nourriture.* — L'écrevisse n'est pas difficile quant à la nourriture : Végétaux, petits poissons, larves d'insectes, mollusques, tout lui est bon. Elle a même une prédilection pour la chair en putréfaction, prédilection qui est souvent cause de sa capture comme nous le verrons.

La chair. — La chair de cet animal est fort estimée des gourmets. A Paris, on en consomme chaque année plus de 6 millions d'individus représentant une valeur de 400 000 fr. environ. Pendant la cuisson, l'écrevisse prend une belle couleur rouge ; l'explication de cette particularité a déjà été donnée au commencement de cette leçon.

6° *Pêche.* — On pêche l'écrevisse de plusieurs manières. Le moyen le plus simple consiste à fouiller sous les pierres et dans les trous de la berge avec les mains, et à saisir les crustacés, ou, ce qui arrive souvent, à se laisser saisir par eux au moyen des griffes puissantes dont ils sont armés. Mais, comme la raison du plus fort est la meilleure, la rencontre leur est toujours fatale, et, plus ils s'attachent à la main qui les presse, plus sûrement ils sont pris.

Cependant, cette pêche par trop primitive ne convient pas à tout le monde. Il est des gens qui se soucient peu de se mettre à l'eau ; d'exposer leurs doigts aux étreintes de la pince vigoureuse d'une grosse écrevisse, ou de rencontrer, au fond du trou, un rat d'eau ou une anguille dont la morsure est assez douloureuse. Pour ceux-là, on a inventé le moyen suivant : le pêcheur se munit d'une douzaine de petits filets ronds, appelés *pêchettes*, grands comme une assiette, et montés sur un cercle en fil de fer. Ce cercle est suspendu, comme le plateau d'une balance, à 3 cordelettes qui se réunissent, à 50 cm. de distance, en une seule corde attachée à un bâton d'un mètre environ Au centre du filet, on attache une amorce (chair en putréfaction, etc...), puis on met à l'eau chaque balance ou pêchette. Lorsqu'elles ont atteint le fond, on enfonce le bâton dans terre et, quand tous les filets sont placés, on peut retirer le premier, puis le second, et ainsi de suite, en ayant soin de les remettre en place à mesure qu'on les a visités. Un autre moyen, tout à fait rustique, consiste à renfermer des intestins d'animaux dans un fagot qu'on jette à l'eau après l'avoir lesté d'une forte pierre. Le lendemain en relevant ce faisceau de bois, on ne manquera guère de trouver, empêtrés dans les ramures et les brindilles, des quantités d'écrevisses.

7° *Généralisation.* — Les principales espèces de crustacés sont les *homards*, les *crevettes*, les *langoustes* qui vivent dans la mer, et les écrevisses qui se plaisent dans les eaux courantes. Le homard n'est pas autre chose qu'une gigantesque écrevisse atteignant jusqu'à 50 cm. de longueur. Lorsqu'on enferme ensemble plusieurs homards, il faut avoir soin d'enfoncer dans l'articulation de leurs pinces qui sont énormes, un petit morceau de bois. Fautes de cette précaution, ces féroces crustacés se dévoreraient les uns les autres. La langouste diffère de ces derniers en ce qu'elle n'a pas de pinces.

Tous les crustacés respirent par des branchies.

8° *Applications.* — 1. Composition « L'écrevisse »;
2. Copie du résumé écrit au tableau ;
3. Vocabulaire : mots difficiles qui sont soulignés dans le cours de la leçon.
4. Ecriture : L'écrevisse est un crustacé (exiger beaucoup de soins);
5. Géographie : Cours d'eau des environs où l'on trouve des écrevisses ; dire un mot de la mer ;
6. Conclusion morale : il ne faut pas faire souffrir les animaux.

D'après divers.

MOTTET Félicien, *inst.*